

Session d'octobre 2006 : décision modificative n°2 du budget 2006

Deuxième décision modificative (DM2) du budget 2006 :
le Conseil général procède aux derniers ajustements

Réuni pour la quatrième session ordinaire de 2006, lundi 16 octobre, le Conseil général de l'Aube a apporté les derniers ajustements au budget 2006. Une correction financière limitée : 7 millions d'euros (M€), soit moins de 2 % du budget global. Les ajustements concernent principalement le développement économique, la formation et la famille. Les effets de la décentralisation sont également présents à travers plusieurs rapports –notamment ceux consacrés aux routes, aux collèges et à l'information des personnes âgées et handicapées.

Au fil des rapports

Economie

- Bassin d'emploi Romilly/Nogent : construction d'un carrefour giratoire sur l'ex RN19, à Marnay-sur-Seine, pour permettre l'implantation d'une usine de bio-carburant.
- Technopole de l'Aube Troyes/Rosières : travaux de construction en avance pour le 2ème hôtel de bureaux.
- Partenariat local de revitalisation : implication du Conseil général dans la gestion d'un fonds local pour la création d'emploi -fonds alimenté par les entreprises à l'origine de licenciements collectifs.
- Attractivité du centre de Troyes : le Conseil général confirme son implication dans la réalisation du parking souterrain, place de la Libération.

Education-formation

- Collèges : ouverture de 66 postes TOS (Techniciens et ouvriers de service) pour les premiers agents actuellement employés par l'Etat, et ayant choisi de rejoindre les services du Conseil général.
- Expérimentation concluante au collège Marie-Curie (Troyes) : les collégiens continueront de déjeuner au Centre sportif.
- Enseignement supérieur – vie étudiante : extension du restaurant universitaire de la Technopole de l'Aube Troyes/Rosières.

Social – solidarité – vie quotidienne

- Information des personnes âgées et handicapées : vers une nouvelle organisation départementale, à travers les CMS du Conseil général (centres médico-sociaux).
- Journée de solidarité : les agents du Conseil général prendront tous le lundi de Pentecôte sur leurs congés ou droits à récupération.
- Numérisation de l'Etat-civil : vers un portail internet commun aux collectivités.
- Décentralisation : la RN 19 baptisée RD 619
- Un nouveau réseau de routes à grande circulation.

Economie

Bassin d'emploi Romilly/Nogent : construction d'un carrefour giratoire sur l'ex RN19 pour permettre l'implantation d'une usine de bio-carburant sur Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine et pour renforcer la sécurité

Le Conseil général va réaliser, pour la fin de l'année 2007, un carrefour giratoire à l'intersection de l'ex RN19 et de la RD 68, à hauteur de la commune de Marnay-sur-Seine. Cet aménagement est indispensable pour desservir l'usine de bio-carburant Soufflet (fabrication de bio-éthanol à partir de blé) qui doit s'implanter sur les territoires de Pont-sur-Seine et de Marnay-sur-Seine.

D'un rayon probable de 25 mètres, le futur giratoire comportera 2 branches pour desservir la commune de Marnay. Il offrira également une bretelle d'accès spéciale à l'usine de bio-éthanol (à l'emplacement de l'actuel chemin de l'association foncière).

Parce que l'arrivée de l'usine Soufflet bénéficiera à l'ensemble du bassin d'emploi Romilly/Nogent, le Conseil général a décidé d'accompagner l'initiative, en se portant maître d'ouvrage pour la réalisation du carrefour. Compte-tenu de son intérêt économique, il va solliciter la Région Champagne-Ardenne pour l'aider à financer cette opération estimée à 2,026 M€

Autre avantage de cet aménagement : une sécurité routière renforcée. Le type-même de carrefour, le choix du lieu (légèrement éloigné de l'usine Soufflet, et à quelque 150 m de l'actuelle intersection –source d'insécurité avec sa courbe et la proximité de la 2 x 2voies)... Tout est conçu pour limiter les risques d'accident à cet endroit.

La population peut d'ailleurs s'en rendre compte –et formuler ses remarques - dans le cadre de la procédure de « concertation publique » actuellement menée par le Conseil général (du 11 octobre au 3 novembre 2006).

Technopole de l'Aube Troyes/Rosières : travaux de construction en avance pour le 2e hôtel de bureaux

La construction du 2e hôtel de bureaux avance plus vite que prévu, sur la Technopole de l'Aube.

S'il avait bien provisionné les crédits totaux nécessaires (en « autorisation de programme »), le Conseil général doit donc en débloquer une partie plus vite que prévu, dès cette année, (1,5 M€ en « crédits de paiement » sur 2006 et non plus sur 2007).

Pour mémoire, le 1er hôtel de bureaux est entièrement occupé par une entreprise en plein développement, née sur la Technopole-même : LDR Médical.

Comme le premier, le deuxième hôtel de bureaux sera réservé à des entreprises innovantes.

Partenariat local de revitalisation : implication du Conseil général dans la gestion d'un fonds local pour la création d'emploi (fonds alimenté par les entreprises, en cas de licenciements collectifs)

Un partenariat se met en place localement, afin de pouvoir faire face à d'éventuels licenciements collectifs qui pourraient affecter l'équilibre d'un ou de plusieurs bassins d'emploi de l'Aube. Concrètement, un fonds alimenté par les entreprises concernées (et volontaires) serait géré à l'échelon local, afin de « rechercher, solliciter et accompagner des projets de création d'activité ou d'emploi, pouvant participer à la revitalisation des bassins d'emploi concernés ».

C'est à la suite de la loi de Cohésion sociale de janvier 2005 que le Préfet de l'Aube a proposé

ce « partenariat local de revitalisation » à la Communauté de l'agglomération troyenne, au Conseil général de l'Aube et au Conseil régional Champagne-Ardenne. La mise en œuvre de ce partenariat sera confiée à l'agence de développement économique Aube développement, sous l'égide des collectivités territoriales, des chambres consulaires et de l'Etat. Le Conseil général de l'Aube a accepté de faire partie du comité d'agrément qui examinera les demandes de financement et décidera des aides et de leur montant.

Attractivité du centre-ville de Troyes : le Conseil général confirme son implication dans la réalisation du parking souterrain Libération

Le Conseil général de l'Aube confirme son implication aux côtés de la ville de Troyes pour la construction du parking souterrain de la place de la Libération.

Cette réalisation présente en effet un double intérêt :

- contribuer à l'attractivité de la ville-centre auprès des touristes comme des habitants ;
- répondre aux besoins de stationnement du Conseil général dans le cadre de l'extension de l'Hôtel du département.

Son aide globale s'élèvera à 5,2 M€

Education - formation

Expérimentation concluante au collège Marie-Curie (Troyes) : collégiens et personnels continueront de déjeuner au Centre sportif.

Dans le cadre de la rénovation du collège Marie-Curie (Troyes) et de la création du Centre sportif voisin, le Conseil général avait proposé une cuisine et une restauration commune aux deux établissements – afin de créer des économies d'échelle. Expérimentation concluante. Les élèves demi-pensionnaires et les personnels du collège continueront donc d'aller déjeuner au restaurant situé juste en face de leur établissement, dans le bâtiment-siège du Centre sportif de l'Aube.

La convention passée entre le Conseil général et le groupe ADPS qui gère ce restaurant prévoit une revalorisation de 1,75 % du prix des repas.

Enseignement supérieur – vie étudiante : extension du restaurant universitaire situé sur la Technopole de l'Aube

Cela avait été prévu d'emblée, dès la conception du bâtiment... Le restaurant universitaire situé sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières) va devoir s'agrandir, pour faire face à l'augmentation des effectifs étudiants de l'Université de technologie de Troyes. Ce « resto U » qui fonctionne midi et soir, en semaine, depuis le 1er septembre 2003, passera de 1200 à 1 500 couverts le midi. Cette évolution sera facilitée par le fait que tout avait été conçu dès la création :

- cuisine déjà dimensionnée pour accueillir des appareils supplémentaires ;
- extension de la salle-à-manger conçue dans le cadre du premier concours d'architecte.

Maître d'ouvrage de la première construction, le Conseil général le sera également pour l'extension du bâtiment. Le montant de l'opération (550 000 €) lui sera intégralement

remboursé par le CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires), les locaux étant ensuite remis à l'Etat.

TOS (Techniciens et ouvriers de service) des collèges : ouverture de 66 postes pour les 1ers agents actuellement employés par l'Etat et ayant choisi de rejoindre les services du Conseil général.

Dans l'Aube, au 31 août 2006, à l'issue de la 1ère période de « droit d'option », 66 personnels TOS (personnels techniques, ouvriers et de service -fonctionnaires de l'Education Nationale) avaient opté pour l'intégration ou le détachement dans l'administration départementale.

Pour pouvoir les accueillir à partir du 1er janvier 2007, le Conseil général crée les 66 postes correspondants : 47 emplois d'agent d'entretien et d'accueil, 17 emplois d'agent technique, 8 emplois d'agent de maîtrise. 13 autres emplois de TOS sont également créés, suite aux recrutements opérés directement par le Conseil général, pour pourvoir les postes vacants à la rentrée 2006 : 5 emplois d'agent d'entretien et d'accueil, 4 emplois d'agent technique, 4 emplois d'agent de maîtrise.

Pour mémoire :

Suite à la décentralisation de 2004, le Conseil général est désormais responsable de l'accueil, de la restauration, de l'hébergement des élèves ainsi que de l'entretien général et technique des collèges. C'est pour remplir ces nouvelles missions que les personnels TOS des collèges lui sont progressivement transférés. Les moyens financiers que l'Etat consacrait jusqu'alors à leur rémunération sont également transférés au Conseil général.

Social - solidarité - vie quotidienne

Information des personnes âgées et handicapées : vers une nouvelle organisation départementale, à travers les CMS du Conseil général (centres médico-sociaux).

La décentralisation a transféré aux Conseils généraux la responsabilité des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC), destinés à l'information des personnes âgées. Jusqu'alors, l'Aube comptait 4 CLIC :

1. Bar-sur-Seine : CLIC du Barséquanais et Pays d'Armance (géré par l'hôpital de Bar-sur-Seine)
2. Brienne-le-Château : CLIC de l'est aubois (géré par la Maison de la famille)
3. Romilly-sur-Seine : CLIC de Romilly/Nogent/Villenauxe (géré par le centre hospitalier de Romilly)
4. Troyes : CLIC Seniors Infos (géré par le centre d'action gérontologique des Arcades)

Après 2 années de transition, de réflexion et de concertation avec ses partenaires, le Conseil général de l'Aube s'apprête à mettre en place une nouvelle organisation. L'objectif est double :

- se rapprocher des personnes ayant le plus besoin de ce service, en renforçant la couverture du territoire ;
- offrir un service plus complet et mieux adapté au besoin, en proposant une information détaillée « personnes âgées » ET « personnes handicapées ».

Le milieu rural étant insuffisamment desservi, le service sera élargi –en particulier aux régions d’Aix-en-Othe et d’Arcis-sur-Aube. S’agissant du CLIC de Troyes, la réflexion se poursuit, compte-tenu qu’il existe déjà, localement, de nombreuses structures d’information des personnes âgées et handicapées.

La nouvelle organisation reposera tout naturellement sur les circonscriptions d’action médico-sociales du Conseil général. Dès que les travaux d’accessibilité des locaux seront terminés, le public sera accueilli au sein des centres médico-sociaux, par les personnels transférés au Conseil général. Le Conseil général renforce ainsi son rôle de collectivité de proximité, au plus près des besoins et du terrain, sur l’ensemble du territoire.

Journée nationale de solidarité : les agents du Conseil général prendront le lundi de Pentecôte sur leurs congés ou droits à récupération

La journée nationale de solidarité instituée en 2004 (journée supplémentaire travaillée) s’est traduite, en 2005 et 2006, par l’ouverture du Conseil général le lundi de Pentecôte.

Les écoles et collèges étant fermés ainsi que de nombreuses administrations partenaires, les effectifs et le service public étaient, de fait, réduits.

Pour 2007, après avis favorable du CTP (Comité technique paritaire regroupant direction et représentants du personnel), il a donc été décidé que les services de l’administration départementale seront fermés ce jour-là. La journée sera toutefois considérée comme travaillée, puisque le personnel la prendra sur ses congés ou sur ses droits à récupération.

Numérisation de l’état-civil : vers un portail internet commun aux collectivités.

A travers son service des Archives départementales, le Conseil général va coordonner un vaste projet de numérisation de l’état-civil des communes de l’Aube.

Ce travail doit déboucher, à terme, sur la création d’un portail internet « aube genealogie.fr » (sur le modèle de « france-genealogie.fr », édité par la direction nationale des Archives).

Dans un 1er temps, en partenariat avec la ville et avec la CAT (communauté de l’agglomération troyenne), c’est l’état civil de Troyes qui sera concerné –avec ses quelque 360 000 pages de registres entreposés à la Médiathèque et aux Archives municipales.

Dans un 2e temps, il sera également proposé aux autres communes de l’Aube de rejoindre le projet départemental.

Décentralisation : la RN 19 rebaptisée RD 619

A l’exception de 33 km de RN 77, les anciennes « routes nationales » (RN) sont passées sous la responsabilité du Conseil général – dans le cadre de la décentralisation.

Malgré une recommandation nationale l’ADF (Assemblée des départements de France) invitant à adopter la numérotation en « 600 » pour ces routes devenues « départementales » (RD), certains départements ont choisi d’adopter d’autres numérotations.

Afin de jouer la continuité avec les départements limitrophes, le Conseil général attend d’en savoir davantage, avant de rebaptiser les ex RN 60, RN77 et RN71. La seule certitude concerne l’ex-RN19, qui va être rebaptisée RD 619 - en harmonie avec la Seine-et Marne (au nord) et la Haute-Marne (au sud).

Un système d’autocollants est à l’étude, afin de concrétiser sur le terrain, ce changement d’appellation.

Pour mémoire, ce genre de changement a déjà eu lieu plusieurs fois dans le

passé.

Les Départementales en « 900 », en « 400 » et en « 300 » étaient autrefois, elles aussi, des Nationales... Et l'on peut facilement se rendre compte sur une carte que, d'un département à l'autre, les routes n'ont pas toutes le même numéro.

Un nouveau réseau des routes à grande circulation

A deux détails près, le Conseil général est favorable au nouveau projet de « réseau des routes à grande circulation dans l'Aube », tel qu'il est proposé par la Préfecture. Il s'agit d'un réseau constitué des principaux itinéraires utiles au délestage du trafic, à la circulation des transports exceptionnels et militaires –ou encore, à la desserte économique du territoire. Parce qu'il est stratégique, ce réseau justifie de règles particulières, en matière de police de circulation. Le futur réseau reprend l'essentiel de l'ancien réseau –complété par l'ensemble de la rocade de l'agglomération troyenne (y compris donc, sa portion sud-est, en construction).